

Réf: Dossier N° 149554

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CASTAR »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody 7ème tranche,
Lot 3855, Ilot 312

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/10/2022, et enregistrés au CEPICI le 05/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CASTAR »

Objet : BTP, prestations de services, travaux de construction, bâtiment et assainissement, divers, et pour la réalisation de l'objet social, l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody 7ème tranche,
Lot 3855, Ilot 312

Dirigeant(s) : M LEKI DAGO JOEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10359 du 09/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°60884/GTCA/RC/2022 du 09/11/2022

